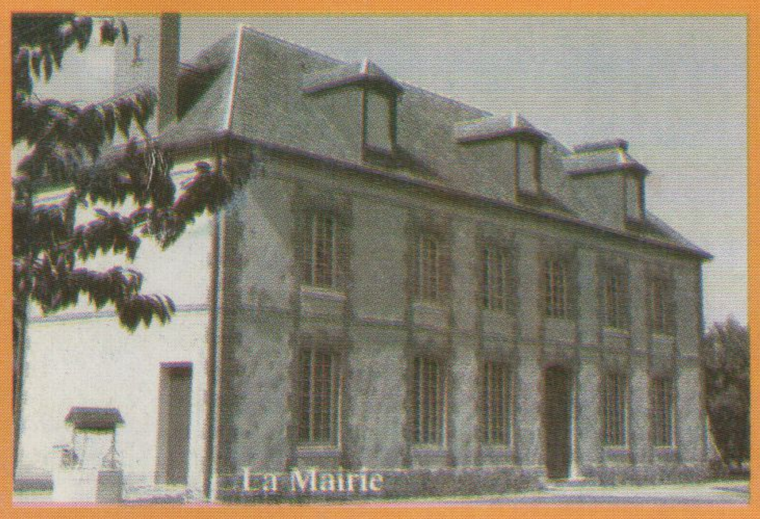
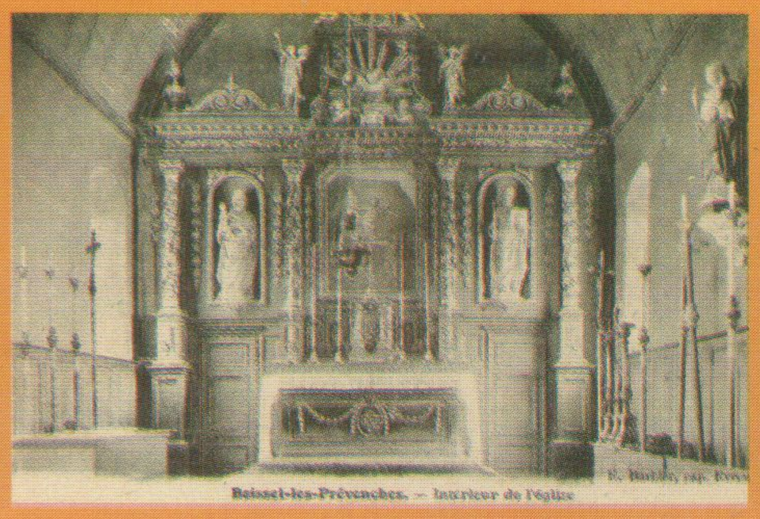
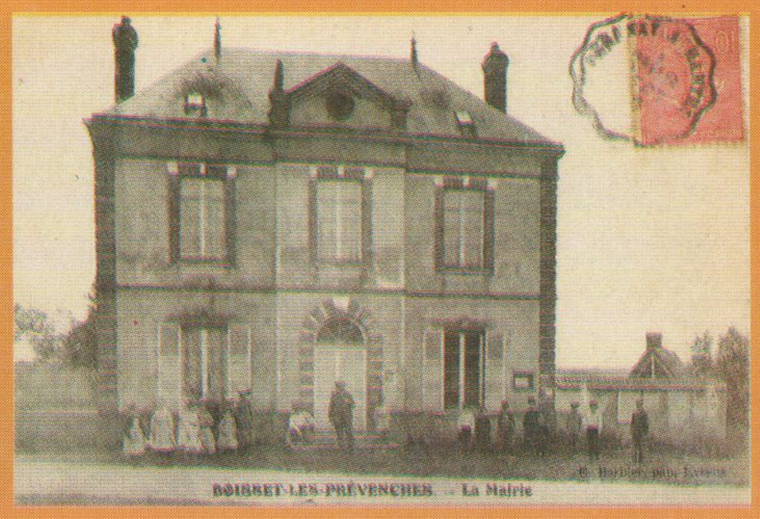
BOISSET INFOS

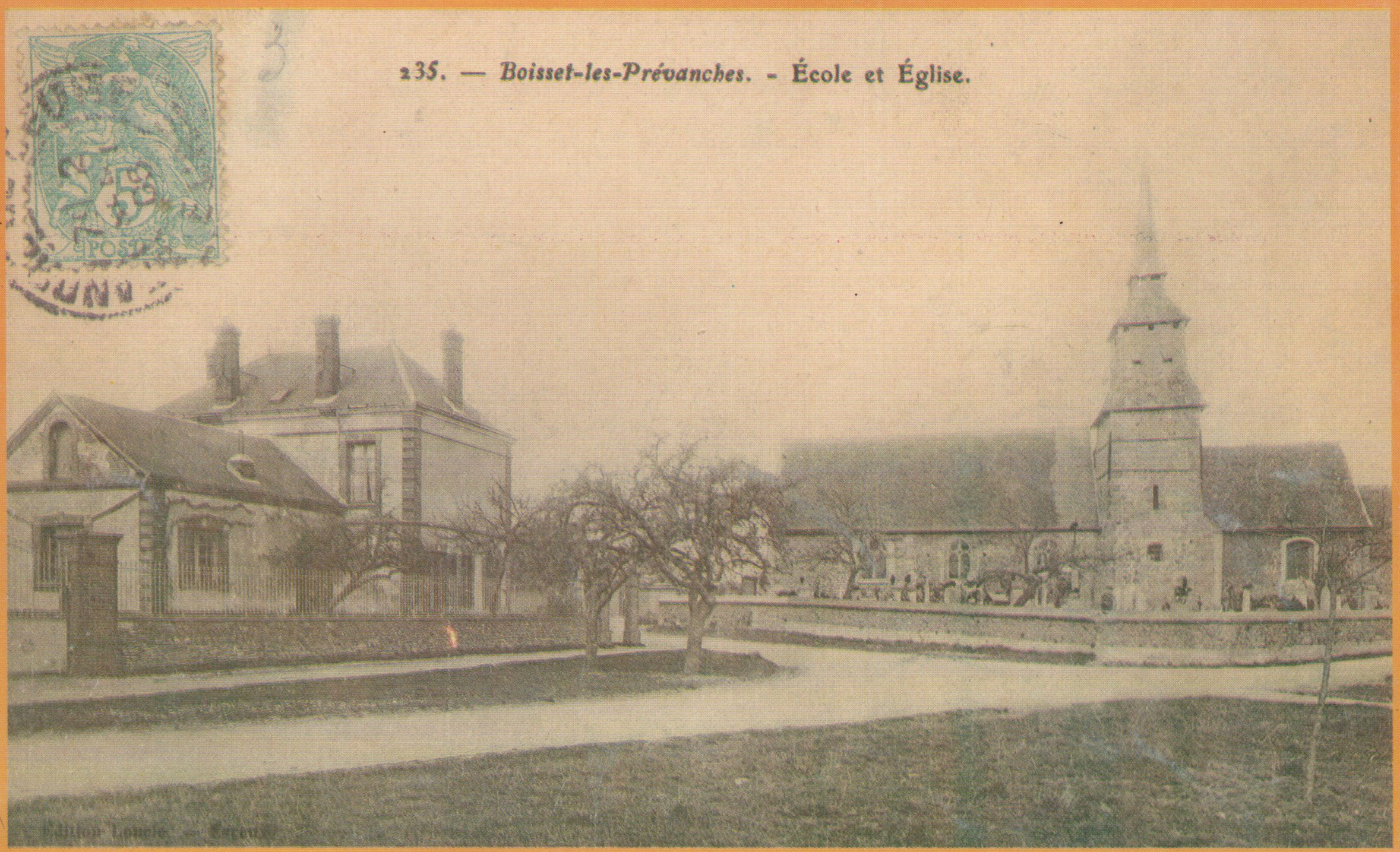
Bulletin Municipal de Boisset les Prévanches

N° 2 - Septembre 2001

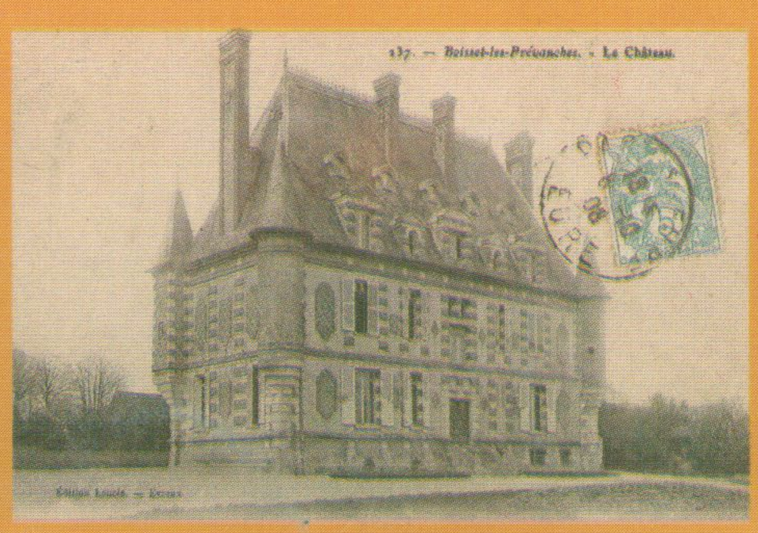














Le mot du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Dites-moi quel est votre revenu et je vous dirai quel est votre train de vie.
Nous habitons tous ce village que nous aimons bien mais quels sont ses «revenus». Le Conseil Municipal a, en effet, entre autres missions, celle de gérer au mieux les ressources de la commune. Sans entrer dans de fastidieux détails, ces ressources dites de «fonctionnement» représentent un million de francs par an, soit 2 500 francs (381 euros) par habitant. Un tiers provient de la part communale de vos impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière), un autre tiers nous est attribué par l'état en fonction du nombre d'habitants, le troisième nous est dispensé par les fonds nationaux et départementaux de «redistribution» de taxe professionnelle en faveur des villages qui n'ont pas de grosses entreprises sur leur territoire. Toutes dépenses de fonctionnement déduites (frais de personnel, d'entretien, de consommation, ainsi que les cotisations aux différents syndicats) entre deux et trois cents mille francs peuvent être affectés à des dépenses d'investissement. Les dépenses d'investissement sont, elles, le plus souvent subventionnées par le Conseil Général, la Région et l'Etat à des hauteurs variables allant de dix à trente, voire quarante pour cent du montant hors taxes des travaux.
Fin 1999, nous vous avons fait parvenir un premier bulletin, bien modeste, d'information et c'est la proximité des échéances électorales municipales qui nous avait fait nous abstenir d'en diffuser un autre fin 2000. Voici donc celui de 2001. Je remercie tous ceux qui ont participé à sa rédaction et en particulier Nicole Delatre qui en a assuré la coordination. De plus, je remercie l'ensemble des annonceurs de leur soutien financier, qui a permis d'éditer ce document gratuitement pour le budget de la commune.
Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous assurer de notre dévouement.

Le Conseil Municipal

Premier rang (de gauche à droite)
Isabelle LUCET
Nicole DELATRE (1ère adjointe)
Jean-Michel SMETS (Maire)
Nicole BARBIER (secrétaire)
Deuxième rang (de gauche à droite)
Robert MARIE - Gilbert EGASSE
Yves BONDUELLE
Alain DUPUIS (2e adjoint)
Troisième rang (de gauche à droite)
Geneviève CAROF
Philippe PAULET
Laurent GARDIN
Jean-Luc CAILLIÉ



BAR - TABAC

"Les Prévanches"

M. DE WILDE

7, route de Pacy
27120 BOISSET LES PRÉVANCHES
TÉL. 02 32 36 81 10

Ouvert tous les jours sauf le Mardi

TIMBR'EURE

imprimerie

timbres en caoutchouc

Tél. 03 32 60 32 22
Fax 02 32 37 12 24

Passage Mignon - 27120 St-André-de-l'Eure

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

SYNDICAT	TITULAIRE 1	TITULAIRE 2	SUPPLÉANT
SIVOS	Jean-Michel SMETS	Alain DUPUIS	

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire regroupant : Boisset, Le Cormier, et Bretagnolles pour les maternelles et Boisset - Le Cormier pour les primaires. Il a pour objectif de définir et gérer le budget de fonctionnement des écoles.

SAEP	Jean-Luc CAILLIÉ	Nicole DELATRE	

Syndicat d'Adduction d'Eau Potable qui a pour objectif la distribution d'eau potable et les travaux s'y rapportant sur les communes de Boisset - Le Cormier - Le Plessis-Hébert et Fains.

CCPE	Jean-Michel SMETS		Laurent GARDIN

Communauté de Communes de Pacy-sur-Eure se composant de 28 communes. Ses statuts lui confèrent la responsabilité des investissements scolaires, des transports scolaires ainsi que toute action économique (zone d'emploi de Douains en particulier).

SIEGE	Jean-Michel SMETS		Gilbert EGASSE

Syndicat Intercommunal d'Electricité et du Gaz de l'Eure regroupant les 675 communes de l'Eure et ayant pour objectif la mise en place, avec les communes, des infrastructures de distribution de gaz et d'électricité.

SIDOM	Nicole DELATRE	Alain DUPUIS	

Syndicat Intercommunal de Destruction des Ordures Ménagères des communes des cantons de Pacy-sur-Eure, Saint-André, Vernon. Il gère la totalité de la filière globale des déchets de ses 66 communes.

VOIRIE	Jean-Luc CAILLIÉ	Robert MARIE	

Syndicat de Voirie regroupant pratiquement toutes les communes du canton de Pacy/Eure et ayant pour objectif l'entretien de la voirie (sauf départementales).

COMMISSIONS COMMUNALES

Ces commissions ont été créées à l'initiative du Conseil Municipal, chacune d'elle est présidée par le Maire

COMMISSIONS	MEMBRE	MEMBRE	MEMBRE	MEMBRE
CCAS	Isabelle LUCET Jeanine BIEUVILLE	Nicole DELATRE Anne BENARD	Geneviève CAROF Marie-Rose JOURDAIN	au titre du Conseil Municipal à titre extérieur

Comité Communal d'Action Sociale ayant pour objectif d'orienter les personnes en difficulté vers les services compétents du Conseil Général ou de l'Etat. De plus, au travers de cet organisme, la commune est amenée à subventionner certaines actions telles que le colis des anciens, le Noël des enfants, ou quelques aides ponctuelles.

Travaux Investissement	Gilbert EGASSE	Phiippe PAULET	Robert MARIE	

A pour objectif la consultation des entreprises concernant les travaux importants et la présentation de ces consultations au Conseil Municipal pour décision.

Entretien Général	Jean-Luc CAILLIÉ	Isabelle LUCET	Geneviève CAROF	

Doit déterminer, au quotidien, les petits travaux d'entretien nécessaires, tels que l'enlèvement de la benne à déchets verts, l'éclairage public, etc.

Chemins ruraux	Alain DUPUIS	Laurent GARDIN	Yves BONDUELLE	Geneviève CAROF

A pour objectif de faire en sorte de préserver et améliorer les possibilités de promenades pédestres, cyclistes ou hippiques, existantes dans les «chemins verts».

BUDGET	Alain DUPUIS	Nicole DELATRE	Yves BONDUELLE	

Prépare et suit les budgets annuels de fonctionnement et investissement de la commune.

PLAN LOCAL D'URBANISME	Nicole DELATRE	Laurent GARDIN	Jean-Luc CAILLIÉ	Gilbert EGASSE

Prépare, avec les services du département, le Plan Local d'Urbanisme (ex Plan d'Occupation des Sols). L'état d'avancement de ces travaux est consultable en mairie.

Boisset les Prévanches

Tél. 02 32 36 83 97 - Fax : 02 32 26 06 32

Ouverture de la Mairie :
lundi et mardi
de 16 h à 18 h 30
vendredi
de 10 h à 12 h



ETAT CIVIL

Ils ont ouvert les yeux

Julieth MESSONIER, *le 12 septembre 1998*
Maeva PIEL, *le 5 juillet 2001*
Alexandre VALLÉE, *le 16 juillet 2001*
Jeanne HUEBER, *le 27 août 2001*

Pour le meilleur et pour le...meilleur

VILLAREAL Dominique
et DINGREVILLE Valérie, *le 29 mai 2001*
LAFOSSE Yann et DELAUNE Estelle, l*e 16 juin 2001*

Bienvenue aux nouveaux arrivants

M. et Mme Caron-Lecoq, *rue de Rosney*
Mme Charrier, *impasse du Vallot*
Mme Dupuis, *rue Sainte-Geneviève*
M. et Mme Ingé, *impasse de l'Eglise*
M. et Mme Lamy Lionel, *rue de Rosney*
M. et Mme Maradan, *impasse de la Commune*
M. et Mme Rogue, *rue de la Conchette*
M. et Mme Sené, *rue de Pacy*
M. et Mme Tromen Schlager et M. Le Pourveer
impasse de l'Eglise
M. et Mme Vautrin, *rue Ste Geneviève*

Rappels :

- **Prochain passage des Monstres : le 30 octobre**
- Benne à déchets verts : ne pas mettre dans cette benne autre chose que les déchets verts. Une benne refusée par le SIDOM est facturée à la commune au prix de 114,34 euros (750 F).
De plus, la commune a dû faire évacuer une décharge sauvage sur la route d'Orgeville.
Dans ce domaine, des poursuites seront engagées envers tout contrevenant.

ST-AQUILIN-DE-PACY SUPER U

LES NOUVEAUX COMMERÇANTS

Le Libre Choix
- Les Produits U
- Les Produits de Marque
- Les Produits 1er Prix
- Les Produits Régionaux

Du lundi au vendredi
de 9 h 00 à 12 h 30
14 h 30 à 19 h 30

Samedi
9 h 00 à 19 h 30

Dimanche
9 h 00 à 12 h 30



PHOTOCOPIE · NON STOP SAMEDI · GAZ · PARKING · DEVELOPPEMENT PHOTOS · CARTE BANCAIRE · STATION ESSENCE · ABRI CADDIE · MINI CADDIE

Travaux

On peut quelquefois s'étonner que des travaux dont on parle depuis plusieurs mois (quelquefois années) ne soient pas encore exécutés. Il est bon de rappeler la procédure qui amène à la conclusion de travaux d'investissement.

1ère étape : inscription au budget. Le budget est voté par le conseil municipal en Mars/Avril de chaque année.
2e étape : Consultation des entreprises. Ces consultations sont quelquefois infructueuses et il faut en consulter d'autres.
3e étape : Choix de l'entreprise par le conseil municipal (sauf exception, c'est la moins disante qui est retenue).
4e étape : Demandes de subvention. La réponse peut demander plusieurs mois. On ne peut commencer les travaux avant cette réponse.
5e étape : Délais de l'entreprise choisie.
6e étape : Exécution des travaux.
Il s'agit là du processus le moins compliqué. Pour certaines interventions, peuvent être impliqués certains syndicats ou services de l'Etat (DDE, DDAF,...).

Alors où en sommes nous :

	étape
- Protection du 24, rue de Garennes par un trottoir	⑥ *réalisé*
- Réfection de la toiture du lavoir	⑤ *sera réalisé en septembre 2001*
- Diverses signalisations routières	⑥ *réalisé*
- Renforcement conduite eau rues Ste-Geneviève et de l'Ecole	⑤ *en principe avant fin octobre 2001*
- Canalisation des eaux de ruissellement en bas de la rue de l'Ecole	② *DDE*
- Réfection de la toiture du clocher	④
- Cantine (quote part Boisset)	① *(à réévaluer)*

Luttons contre l'insécurité routière à Boisset

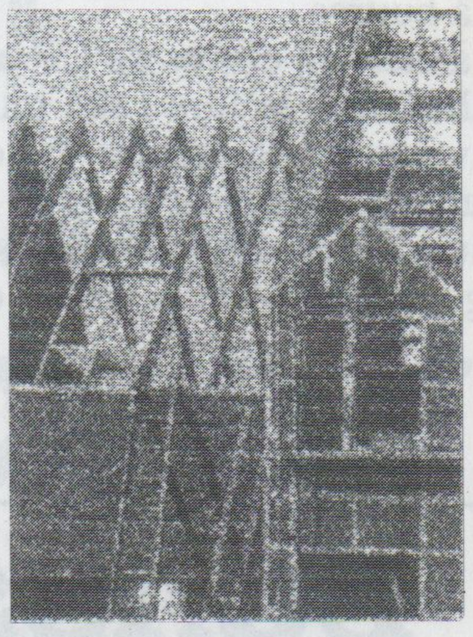
Dans nos rues à Boisset la vitesse de votre véhicule n'est-elle pas excessive ?
Il semble nécessaire de rappeler que la vitesse est de 50 km/h maxi en agglomération.
Dans certaines rues et à proximité de l'école la limite est de 30 km/h, votre vitesse est-elle adaptée aux conditions réelles de circulation ?
Il faut vraiment s'assurer que les piétons, les ENFANTS, toujours très exposés et les cyclistes peuvent eux aussi circuler sans danger au bord de la chaussée ou sur la chaussée elle-même.
Vitesse élevée dans voies étroites = ACCIDENT
Réformons notre conduite à BOISSET.

Sarl LACOMME
Entreprise Qualité Bâtiment PGN PGP

Plomberie
Couverture
Chauffage
Adduction d'eau

36, rue Saint-Pierre - Cidex 20
27220 GROSSŒUVRE
Tél. 02 32 37 95 53
Fax : 02 32 37 39 52

Menuiserie
Charpente
Escalier



MICHEL
CHAPOTEL

Tél. 02 32 36 80 62
27120 Boisset les Prévanches

l'Ecole



L'école existe à Boisset les Prévanches depuis 1873. Près de dix ans plus tard, le ministre de l'Instruction Publique du moment, Jules Ferry, la rendait obligatoire ! A cette époque, même sans remonter si loin dans le temps (les plus anciens s'en souviennent) une seule classe suffisait. Elle accueillait les enfants de tous âges. Aujourd'hui, notre école fonctionne en syndicat avec celles du Cormier et de Bretagnolles et accueille les enfants dès deux ans et demi.

Bien sûr, elle reste une petite école de campagne et nous nous efforçons d'éveiller nos élèves au monde extérieur.

Afin de trouver les fonds nécessaires à cet éveil, nous organisons, avec l'aide d'un groupe de parents actifs et des municipalités, différentes ventes et manifestations :

- Vente d'objets de Noël réalisés par les parents
- Soirée dansante
- Kermesse
- Vente du journal d'école réalisé par les élèves...

Depuis plusieurs années, ces actions ont permis des sorties riches en apprentissages.

Il y a trois ans, les élèves de CM 1 et CM 2 sont partis dix jours près de Poitiers pour une initiation à l'informatique et Internet.

Il y a deux ans, nous sommes allés à Courseulles-sur-Mer : visite du port de pêche, du musée de la mer et des parcs à huitres.

Cette année les élèves de CP et CE 1 sont allés dans le Jura : ski, musique, découverte de la nature étaient au programme.

De plus, trois classes ont visité un élevage de cerfs et le haras du pin dans l'Orne.

Les élèves de maternelle ne sont pas oubliés, ils ont reçu la visite d'intervenants pour un éveil à la musique et aux arts plastiques.

Chaque année, deux classes assistent à trois représentations au théâtre d'Evreux.

Dans nos classes maintenant, nous commençons à être bien équipés en informatique. Très bientôt, les élèves pourront utiliser Internet. Cet outil sera appréciable pour les échanges avec la classe du Cormier ainsi que dans la réalisation du journal d'école qui demande parfois de nombreuses recherches.

Les projets ne manquent pas. Ils n'aboutissent pas toujours pour des raisons financières, de sécurité ou par manque de temps.

Vos suggestions sont les bienvenues et nous y prêtons toute notre attention.

Par exemple cette année, suite à la demande de parents, les enfants de moyenne section de maternelle se sont rendus à la piscine les jeudis après-midi avec leurs aînés.

Cette année a été riche, nous espérons vivement pousuivre dans cette voie avec autant d'enthousiasme partagé.

Garderie

Dans le cadre du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire, une garderie fonctionne à l'école de Boisset les Prévanches les lundis, mardis, jeudis et vendredis pendant la période scolaire de 7 h 30 à 9 h et de 16 h à 18 h 30.

Sont accueillis les enfants scolarisés suivant une participation des parents comme suit :

Plein temps, matin et soir :
288 F par mois

Mi-temps matin ou soir :
144 F par mois

A la carte :
150 F la carte de 10 séances
(1 séance = 1 matin ou soir)

EGASSE s.a.s
Entreprise de maçonnerie générale - Béton armé

- Construction
- Rénovation
- Carrelage
- Isolation



7 bis, rue Principale - 27120 CAILLOUET
Tél. 02 32 36 93 36 - Fax 02 32 36 07 72

Fileuse d'Arvor
Janine Pauporté
jac-jac
Karting
Le Gaillard
QUATTRO

CS COLLECTION
Prêt-à-porter féminin
Taille 38 au 50
3, rue Dufay
27120 Pacy sur Eure
Tél. 02 32 36 78 45

COMITÉ DES FÊTES DE BOISSET

Halloween

Lors de cette manifestation, le 29 octobre 2000, nous étions environ une soixantaine de personnes. Le rassemblement était à la mairie à 16 h.
Les Buis Prévanchais étaient au rendez-vous, tous déguisés. Nous avons défilé dans les rues de Boisset à la quête de bonbons. Tous les habitants ont été très généreux et accueillants. Cette manifestation s'est terminée aux alentours de 19 h 30. Dommage, le beau temps n'était pas au rendez-vous.

L'arbre de Noël le 23 décembre 2000



Cette manifestation était organisée en collaboration avec le comité des fêtes du Cormier. Au programme, spectacle de clowns, suivi de la venue du Père Noël et du goûter offert à tous les participants. Les enfants et les parents étaient très heureux et ravis. Il y eut environ 150 personnes.

La galette des Rois le 7 janvier 2001

Lors de cette manifestation il y eut 65 personnes environ. Cet après midi fut animé par un disc-jockey. Les participants ont pu danser et déguster une part de galette accompagnée d'un verre de cidre, de jus de fruit ou de café. La fête commença à 15 h et se termina à 19 h. Les Buis Prévanchais furent enchantés de pouvoir se rencontrer et se divertir en ce dimanche de janvier.

La Saint-Valentin le 17 février 2001

Environ 82 personnes étaient présentes. A cette occasion, nous avons organisé un dîner dansant. En apéritif une sangria faite par les membres du comité et des amuse-bouche. Au menu : pavé de saumon, paëlla, fromage, tarte. La décoration des tables fut également faite par les membres du comité (dîner aux chandelles).
Pour cette fête des amoureux, une rose fut offerte à chaque dame. Ce dîner dansant débuta à 20 h et prit fin à 5 h du matin.

Ouverture de la pêche

Il y eut très peu de pêcheurs, sûrement à cause du mauvais temps. Une buvette fut installée avec merguez et chipolatas.

Concours de pêche le 24 mai 2001

Il commença à 8 h et prit fin à 12 h. L'après-midi la pêche fut réservée aux participants au concours. Le gagnant a pêché 1,850 kg et fut récompensé par une coupe et 500 Frs, le second 1,350 kg eut droit à 200 Frs. Tous les autres participants ont eu droit à un lot de consolation. Pour cette manifestation une buvette fut installée avec barbecue (merguez, chipolatas) sandwichs. Les pêcheurs furent présents du matin 8 h au soir 18 h.

Fête du village les 16 et 17 juin

Le samedi après-midi, concours de boules, manège pour les enfants, auto-tamponneuses.
Pour terminer la soirée, un magnifique feu d'artifices a ravi tous les spectateurs.
Le dimanche, dès 6 h du matin, arrivée des premiers exposants pour la foire à tout. Malgré la pluie, tout le monde s'est installé dans une ambiance bon enfant. Le soleil étant revenu, les badauds ont défilé nombreux tout l'après-midi.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

28 Septembre 2001 : Assemblée Générale - 20 h 30
Octobre 2001 : Halloween - 14 h
22 décembre 2001 : Noël des enfants - 14 h
6 janvier 2002 : Galette des Rois
16 février 2002 : Dîner de la Saint-Valentin
24 mars 2002 : Ouverture de la pêche
Avril : Randonnée pédestre
12 mai 2002 : Concours de pêche
8 et 9 juin 2002 : Fête du village - Concours à définir - Foire à tout

Boucherie CHÉRON

3, rue Maryse-Bastie
27120 PACY-SUR-EURE

Tél. 02 32 36 08 77

Activités du club de loisirs Le Cormier-Boisset
pour le 1er semestre du 21e siècle

Nous avons fêté les Rois le 7 janvier et tout en nous réunissant une fois par mois pour jouer ensemble, nous avons organisé une épreuve de sélection pour la coinchée d'Or des Ainés Ruraux.
Lors de la finale du 31 mars à Evreux, M. André Bieuville était sélectionné. Le club était représenté à l'assemblée générale des Ainés Ruraux à Evreux le 16 Mai ainsi qu'au spectacle qui suivit. En juin nous avons eu notre assemblée générale au Cormier avec présentation du bilan financier. Notre sortie cette année, du 21 juin au 24 juin, était l'Alsace et ses cigognes qui se repeuplent .
Le relais d'Alsace à Rouffac nous a accueilli tous les soirs. Nous avons visité Kaysersberg lieu de naissance du docteur Schweitzer, puis le Haut-Koenigsbourg qui domine la vallée d'Alsace. Déjeuner à Tannenkirch puis visite en petit train de la cité médiévale de Ribeauvillé, dégustation de vins dans une cave, puis Riquewihr, la perle du vignoble.
Samedi matin, visite de Colmar en petit train, l'après-midi le riche musée d'Unterlinden et temps libre dans les rues piétonnes de la petite Venise fleurie, aux rues bordées de maisons anciennes dont les couleurs renseignent sur l'activité ou la religion des habitants.



Dimanche dès 9 heures, nous étions à Strasbourg où notre guide nous a fait découvrir la capitale européenne , le Parlement, la petite France, les lieux historiques où séjournèrent de grands hommes. Après un dernier repas à l'ancienne Douane, notre chauffeur Abddé nous a reconduit à Boisset et Le Cormier. Tout le monde se souviendra des villes et villages fleuris, de la gastronomie alsacienne : choucroute, becka-hoffen (four du boulanger), kugelhopf, la bière et les vins, Riesling, Muscat, Tokay, Gewurtztraminer et de la super ambiance.

Paroisse de Pacy-Vallée d'Eure

(5 communautés, 38 communes, 2000 habitants)

Communauté locale de Boisset les Prévanches, Bretagnolles, Caillouet-Orgeville, La Boissière, Le Cormier, Le Plessis-Hébert.
Responsable : Louis Leterrier - Tél. 02 32 36 93 75.
Nous avons la chance d'avoir un jeune prêtre et deux prêtres âgés à disposition, mais il faut savoir que c'est très peu et que les chrétiens auront de plus en plus un rôle à jouer dans leur paroisse.

Inscription cathé : Boisset : 13 septembre à l'église.

Responsable cathé :
Josabeth Vancayezeele - Tél. 02 32 36 81 15

Relais paroisse-commune:
Jeanine Bieuville - Tél. 02 32 36 80 38

Curé : Père Nicolas Le Bas - Tél. 02 32 36 01 61

1er semestre 2001

Baptêmes : Loïc Dauchel et Victoria Tike
Bénédicte et Camille Carton

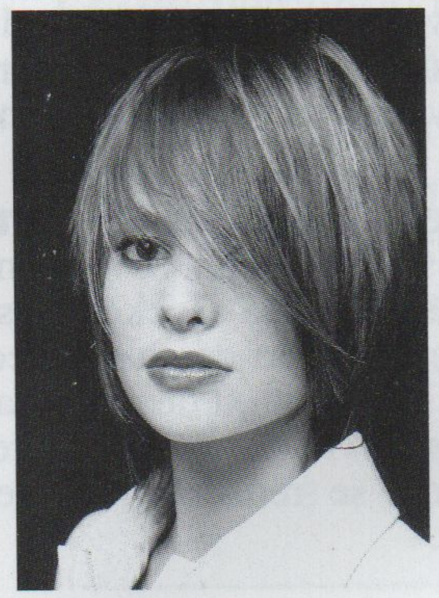
Mariages : Marine Chadefaux et Arnaud Richard
Estelle Delaune et Yann Lafosse

BOULANGERIE
PATISSERIE
•
Nicole et Michel
DURAND

51, rue Chanoine-Boulogne
27220 St-André-de-l'Eure



Tél. 02 32 37 31 52



Eric Stipa

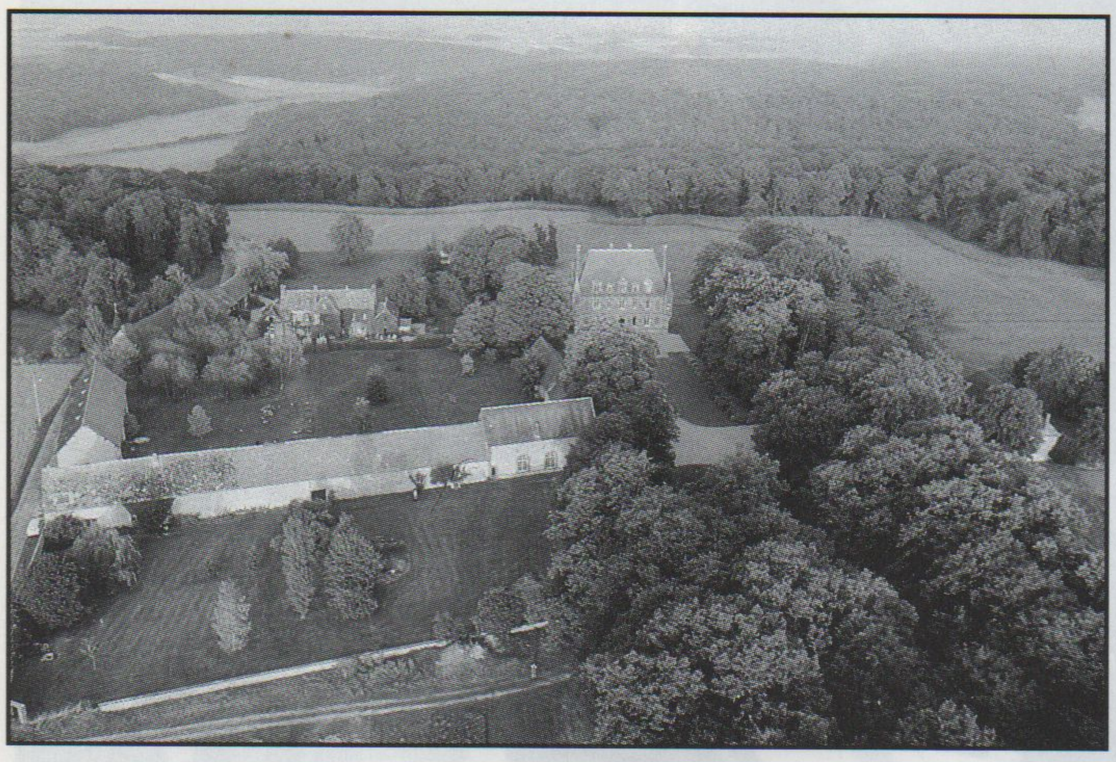
Michelle GILBERT
Centre Com. Cap Caër - Normanville
27000 EVREUX
Tél. 02 32 62 71 13
9 h - 19 h du mardi au samedi

26, rue Isambard - 27120 PACY-SUR-EURE
Tél. 02 32 36 18 97
9 h - 19 h du mardi au samedi
9 h - 20 h 30 nocture le vendredi

Diagnostic et conseil gratuits

Manoir des Prévanches

27120 Boisset les Prévanches
Tél. 02 32 36 83 88 - Fax : 02 32 36 84 76



Présenter le domaine des Prévanches dans la gazette du village ?
Voilà une noble tâche dont je m'acquitterai avec plaisir et fierté...
Si le domaine est dans notre famille depuis 1750, si une multitude d'histoires contées est parvenue jusqu'à moi, j'y habite depuis 1976 et c'est depuis cette époque que je consacre mon temps et mon action à le faire vivre.
Reprendre un domaine en 1976, c'est aussi prendre conscience de beaucoup de réalités économiques. Les revenus agricoles qui étaient déjà insuffisants à l'époque m'ont amené à essayer de réhabiliter le patrimoine immobilier et les petites constructions du hameau (pressoir à cidre, communs, ancienne maison du fermier) ont été transformées en maisons d'habitation. Cela devait permettre le paiement des impôts fonciers et l'entretien des toitures...
Puis en 1985 une nouvelle évolution s'est faite jour avec la création de "L'Eure en fleurs", les châteaux du département s'ouvraient aux visiteurs.
J'ai aussitôt rejoint ce mouvement. Recevoir des visiteurs qui ont acquitté un droit d'entrée oblige à un effort dans l'entretien, dans l'amélioration du site, ce que l'on ne ferait pas pour soi-même. Et puis, pourquoi le cacherai-je, j'aime partager ce qui est le mien, j'aime parler de ce qui est pour moi passion. Et aussi je dirai que les idées qui président à la vie de la société m'intéressent : on ne vivra plus dans les châteaux comme autrefois, la conscience que ces monuments et leur environnement concernent chaque citoyen est aujourd'hui bien entrée dans les esprits. Il s'agit de conserver un patrimoine dont les caractères d'intérêt général deviennent chaque année plus lisibles : un pareil ensemble n'est-il pas le témoignage d'un passé riche de savoir-faire ? Est-ce que ce n'est pas, à une époque de tourisme et de loisirs, un lieu paisible et accueillant?
La tempête du 26 décembre 1999 a été meurtrière, la Grande Grange, lieu de rencontre, est entièrement détruite, toitures et murs. Comment reconstruire un tel bâtiment dans le respect et la compréhension de l'environnement ? Aujourd'hui je n'en sais rien.
Les dégâts sur l'avenue de tilleuls ont été aussi spectaculaires. Il a fallu remplacer trente arbres déracinés et rééquilibrer les coupelles des quatre-vingt dix restants.
Et puis comme il faut réagir devant l'adversité, j'ai décidé de recommencer la plantation d'un nouveau parc. La première tranche de travaux a été la plantation d'un alignement de cormiers le long de l'impasse du château, d'un alignement de poiriers sauvages le long de la rue des Prévanches. Le Conseil Général s'est intéressé à cette opération, je lui en sais gré, il est très réconfortant d'être reconnu dans ses efforts.
L'année prochaine verra la création d'une grande étoile plantée d'arbres au sud du parc, amenant l'oeil sur le clocher du village et créant une nouvelle protection contre le vent dominant qui déferle de la plaine de Saint-André.
Je remercie la municipalité du village de m'avoir ouvert ces lignes et je formule les vœux que ce bulletin soit un lieu de rencontre et de créativité.

Hugues de Bonardi

Un coin de Paradis

33, rue de Garennes - 27120 Boisset les Prévanches

Tél. 02 32 36 22 12

Créé il y a juste 3 ans par Isabelle et Patrick VALLÉE, le Coin de Paradis situé au 33, rue de Garennes à Boisset les Prévanches, tient lieu à la fois du jardin botanique et du mini parc animalier. Côté flore, plusieurs collections de plantes de toutes sortes côtoient des diversités impressionnantes d'arbustes et de variégatas. A tout cela viennent s'ajouter une collection d'iris (près de 200 variétés différentes), et un tunnel renfermant une collection de tomates très anciennes et oubliées, remises au goût du jour pour permettre aux gens de découvrir la vraie saveur des tomates.Qu'elles soient jaunes, vertes, oranges, tigrées ou noires, chacun y trouve son plaisir.

Côté faune, des oiseaux exotiques partagent leur espace avec des animaux de basse-cour, des moutons d'Ouessant, des chèvres naines, des cochons vietnamiens, des cochons d'Inde et nouveauté cette année, des wallabies.
Pour les grands comme pour les petits, la visite de ce coin de paradis est un moment de détente et de pédagogie vivante.



Les renseignements

Ouvert tous les jours sauf le lundi de 14 h à 19 h
Ouverture annuelle : du 1er avril au 31 octobre

Tarif des visites

Individuel : **25 F** - De 0 à 6 ans **gratuit**
Groupe sur rendez-vous
> à 25 personnes : **15 F** - < à 20 personnes : **20 F**
Tarif identique pour les accompagnateurs

Danielle Paulet

Artiste peintre expose depuis plus de 20 ans.
Peint principalement des Natures Mortes ainsi que des trompes l'œil.
Sociétaire des Artistes Français, elle enseigne le dessin et la peinture au sein de l'Association La Cimaise à Pacy-sur-Eure.
Danielle et Philippe Paulet organisent le Salon de peinture et sculpture qui a lieu au mois de septembre à Pacy-sur-Eure. Du 22 septembre au 31 septembre salle Leclerc, rue Aristide Briand en 2001.

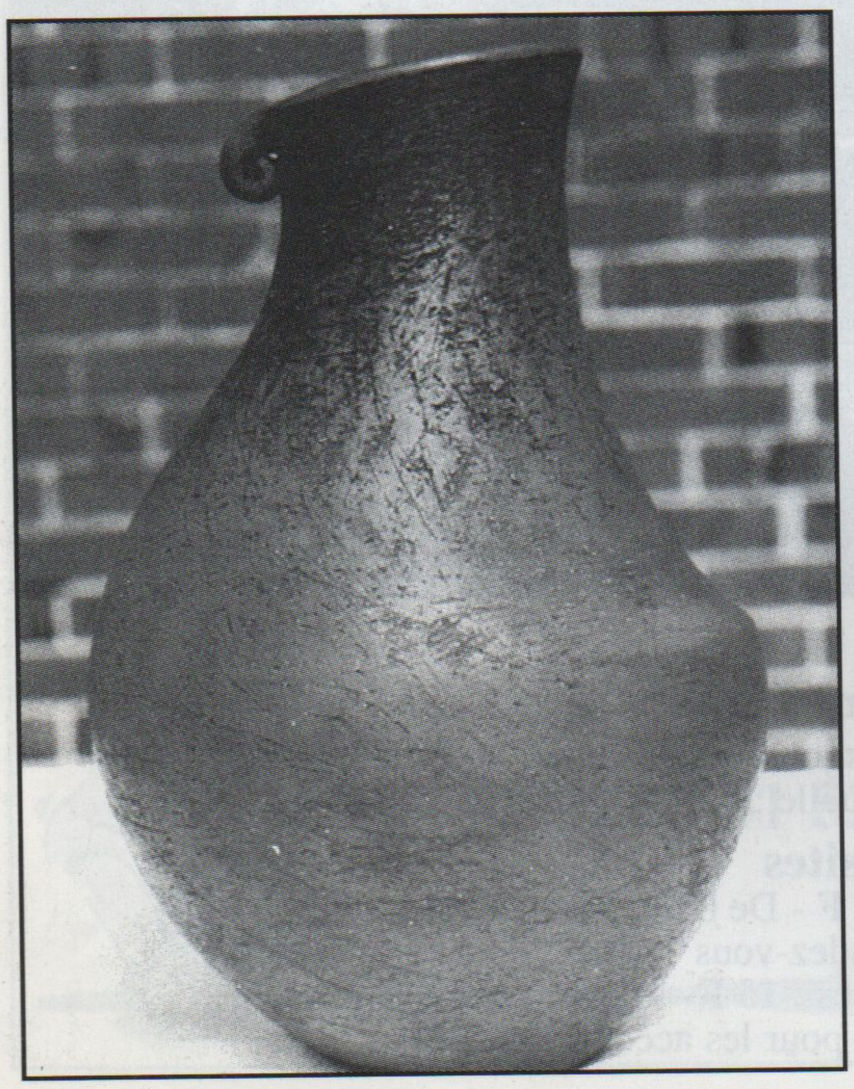
Sociétaire des Artistes Français
Médaille de bronze
Professeur d'Arts plastiques :
LA CIMAISE
Atelier : 7, rue du Moulin
27120 Boisset les Prévanches
Tél. 02 32 36 82 37



Cours : Adolescents	Mercredi de 17 h 30 à 19 h 30
Adultes	Jeudi de 18 h 30 à 20 h 30

Sylvie Meissonier

La terre, l'eau et le feu
Le temps, la patience et l'imagination
L'envie de faire et le plaisir
Un atelier au fond du jardin
On nous appelle potier ou céramiste
Un jour un petit garçon a dit que j'étais poticienne !
J'ai trouvé ça joli et rigolo.
C'était évident pour lui, sa mère était peut-être pharmacienne !



Vase
Gontier

Je suis un artisan qui fait des pots, des vases, des pichets, des pieds de lampe, etc..., au gré de mon imagination, de mes envies, de mon inspiration !
Mes pièces sont souvent de formes asymétriques, donc modelées. Je les habille d'oxydes ou d'engobes que je polis et patine.
Je travaille les formes et la matière.
Mes sources d'inspiration sont la nature pour les couleurs et les formes ; l'Afrique pour la chaleur et la magie ; la calligraphie pour la rigueur et la poésie.
Malheureusement, je n'ai pas de lieu d'exposition, il n'est donc pas possible de me rendre visite.
On peut voir mon travail sur les marchés de potiers, par exemple à Versailles les 22 et 23 septembre prochain. Certains m'ont peut-être vue à Fest'Art 2000 à Evreux.

Sylvie Meissonier

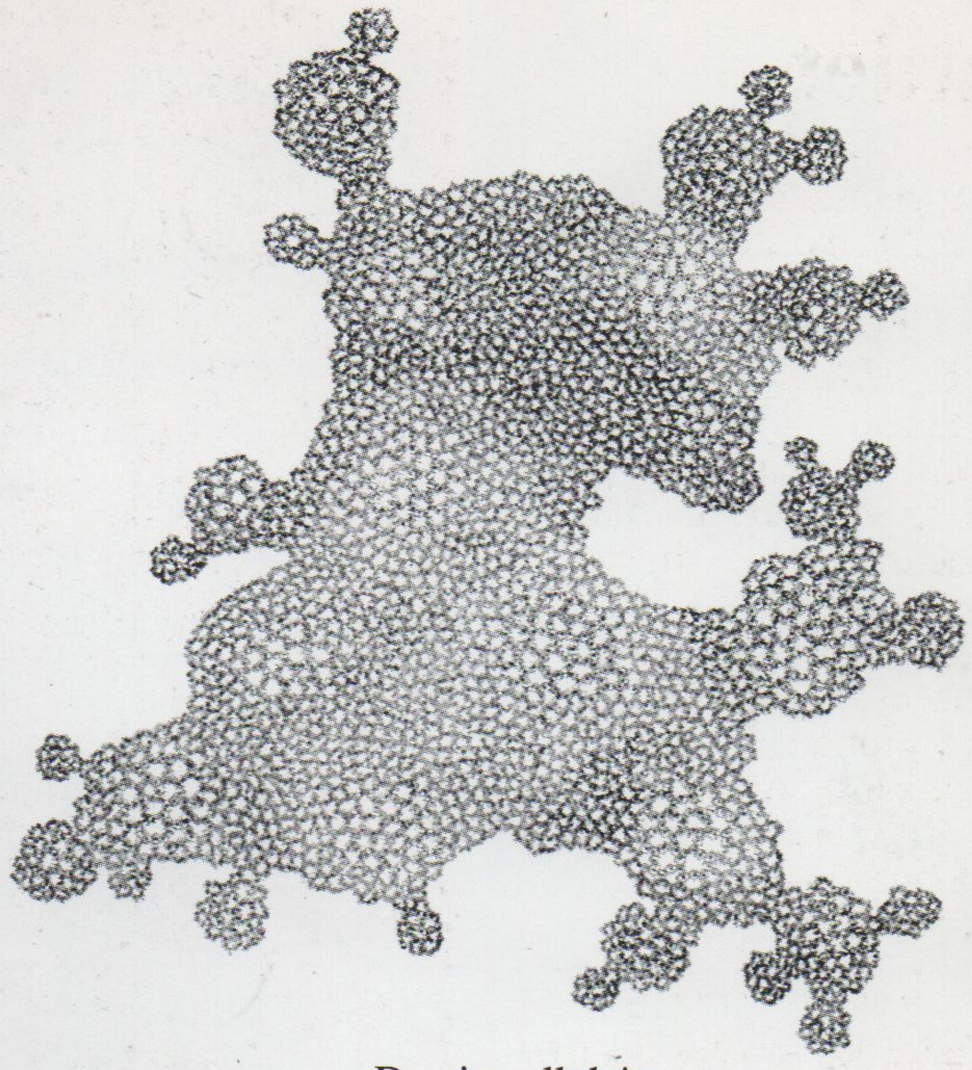
Nous sommes à vos côtés pour vous aider
à gérer facilement votre argent au quotidien.
N'hésitez pas à contacter :
- Votre agence Caisse d'Epargne
- 3615 CEHNO (2,21 F 0,34 € TTC la minute)
- www.caisse-epargne.fr

CAISSE D'EPARGNE
DE HAUTE-NORMANDIE
Et si une banque vous aidait à vivre mieux ?

Christiane Müller

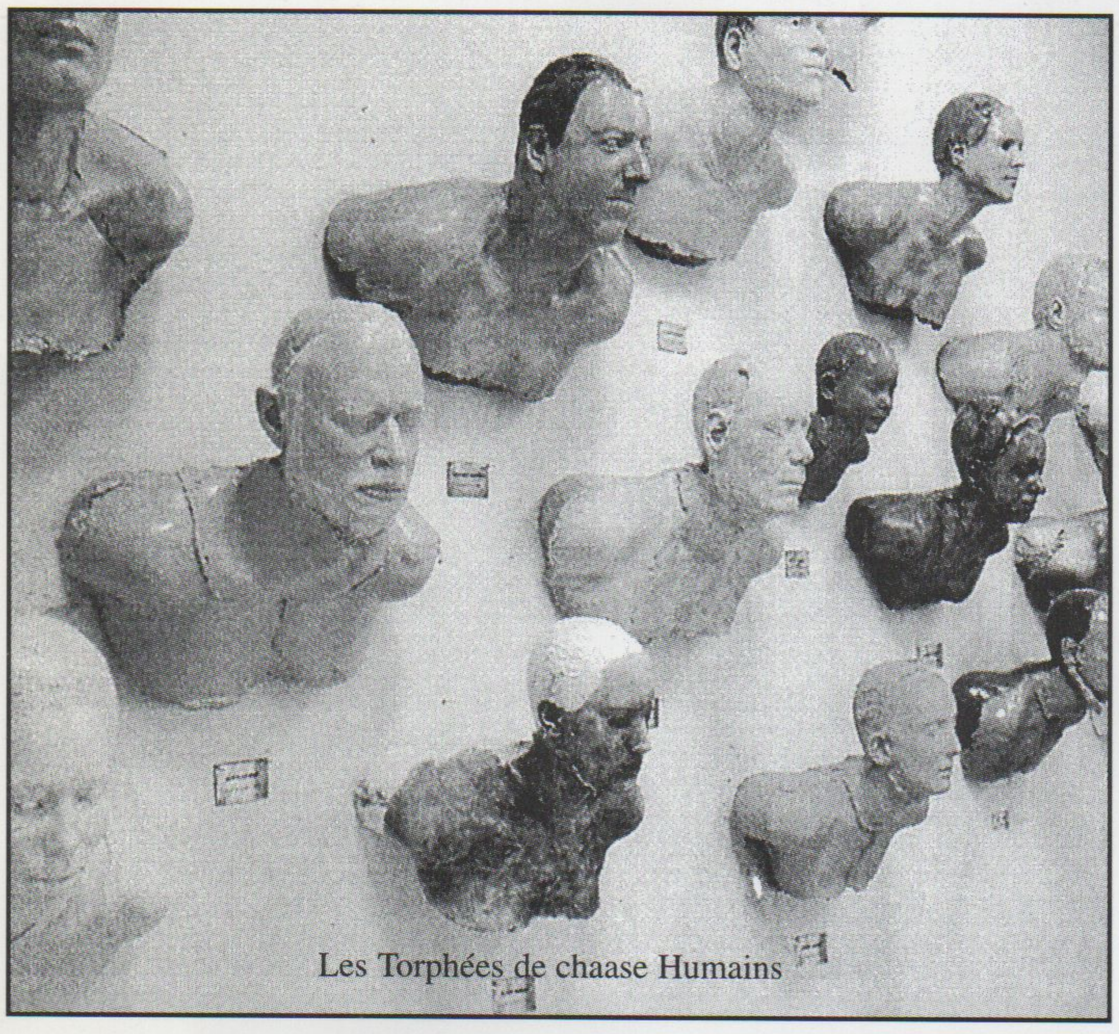
Les premières sculptures en bois et en pierre de Christiane Müller montraient déjà des assemblages de cellules : cellules presque semblables qui s'alignent pour former un maillage et recouvrir la forme.
Elle réalise depuis 1993 des images infographiques et se consacre actuellement au dessin, mais toujours pour réinventer un répertoire d'organismes, avec la même préoccupation : comment se structure une forme ? qu'en reste-t-il ?
Ces "dessins cellulaires", qu'elle appelle "Napperons", se tissent presque tout seuls, pour former des organismes hybrides. Ils font allusion au passe-temps des brodeuses autant qu'à la formation des tissus microscopiques qui nous constituent. On est étonné devant la minutie du trait-qui se répète inlassablement et se déforme progressivement. On est saisi par la vraisemblance de ces restes flottants. On est stupéfait devant ces belles images d'une apparente absurdité du temps qui passe mais sans cesse réagence.

Contact : *goulet@free.fr - Tél. 02 32 26 32 33*
3, impasse de la Pierre, 27120 Boisset les Prévanches



Dessin cellulaire

Olivier GOULET



Les Torphées de chaase Humains

travaille sur l'inscription de notre corps qui suscite intrigues, convoitises et spéculations. La fragmentation, l'altération, l'amélioration (prothèse), la disparition et enfin la conservation de ce corps sont autant de pistes qu'il explore.
Il réalise depuis 1996 des **Trophées de Chasse Humains**. Ce sont des moulages de bustes humains qui émergent du mur comme des trophées de chasse naturalisés. Ce travail suggère de façon métaphorique des relations, troubles, de pouvoir et de désir entre les hommes. Chacun peut commander son Trophée Humain, ou celle d'un proche.
En 1997, Olivier Goulet a mis en ligne le site **Vente de Territoires par Correspondance** qui propose la classification et la commercialisation de la peau d'un individu (Gilles Virget). Après avoir été numérisée, cette peau a été découpée en morceaux d'environ 10 cm², et elle est présentée comme des parcelles de territoire. On peut acquérir une de ces parcelles pour la modique somme de 50 F.
Depuis 1994, il réalise des séries d'**images sur ordinateur** (ex : Les Mues, Boîtes d'Insectes Anthropomorphes, Massacre Domestique).
La Relique de l'Homme Bionique présente un squelette humain rendu monstrueux par l'insertion de prothèses électroniques et de synthèses. Cette relique contemporaine symbolise la recherche médicale et technique de création d'organes de substitutions. Les fonctionnalités de notre corps s'en trouveront modifiées. Cette pièce inaugure une réflexion plus générale sur cette redéfinition de notre appréhension du monde et de l'individu.

Pour informations complémentaires :
http://www.cicv.fr/ART/vente - http://goulet.free.fr

Contact :
goulet@free.fr - 02 32 26 32 33
3, impasse de la Pierre - 27120 Boisset les Prévanches

HYGIENE GARDIN
Centre agréé
Magasin de raticide ouvert tous les jours de 9 h 30 à 12 h sauf le mercredi
Rongeurs Insectes Termites...
La vie sans nuisible !
Efficacité garantie à 100 %
3, impasse des Graviers
27120 BOISSET
LES PREVANCHES
Fax : 02 32 36 37 08
02 32 26 25 38

TOUT FAIRE
Matériaux LEBRETON
67 bis, rue Marcel Moisson
27120 St-AQUILIN-DE-PACY
Tél. 02 32 36 04 33
Fax 02 32 26 36 28



Damien LEGRAS

Un jeune judoka qui promet à Boisset les Prévanches
Damien LEGRAS (13 ans) pratiquant au Judo Club de Bueil (club affilié à la Fédération Française de Judo et Discipline Associées) a bien rempli sa saison 2000/2001 :

Compétitions départementales de l'Eure :

1er tour : 26 novembre 2000 à Louviers - 1er - catégorie moins de 50 kg
2e tour : 25 mars 2001 à Louviers - 1er - catégorie moins de 50 kg

Compétitions ligue de Normandie

Houlgate le 27 avril 2001 - 1er - catégorie moins de 55 kg

Compétitions inter-clubs

Septeuil le 28 janvier 2001 - 1er - catégorie moins de 50 kg
Achères le 11 mars 2001 - 1er - catégorie moins de 50 kg
Maisons Laffitte le 14 avril 2001 - 1er - catégorie moins de 57 kg

HISTOBOISSET

par Jean-Luc Caillié

BOISSET LES PRÉVANCHES doit son nom au buis qui poussait sur le territoire de la PERVENCHÈRE, village très ancien.
Au XVIIe siècle, le Pouillé (1) d'Evreux appelle la paroisse qui était associée à ce territoire : BOESSETUM IN PERVENCHERIA.
C'est au moment de la révolution de 1789 que la Pervenche se transforma en Prévanches, sous la seigneurie du vicomte de l'Espinasse.
Aujourd'ui, Boisset les Prévanches est une commune de 396 âmes appelés Buis Prévanchaises et Buis Prévanchais. C'est en 1998 que ses habitants participèrent à un sondage visant à trouver cette identité communale.
La paroisse de Boisset fut fondée avant le XIIIe siècle et placée sous l'invocation de Sainte-Geneviève.
Dans les premières années de ce siècle, le chapitre (2) d'Evreux possèdait les dîmes (3) de la Pervenchère. Il possédait également celles de Breuil-Orrive, autre fief de Boisset.
La seigneurie de Boisset les Prévanches fut certainement donnée à l'abbaye de Maubuisson, située près de Pontoise, par le roi Saint Louis.
Les religieuses y fondèrent en effet un hôtel ou un manoir qui nécessitait à l'époque de posséder une terre importante donnée en ferme.
Des écrits mentionnaient des droits s'étendant jusqu'à la forêt de Méré, dépendance de la forêt de Pacy.
En 1492, Jean de Mézières, seigneur du fief de la Pervenche, épousa Anne de Chambrais, de la noble maison du même nom. Ce fut alors le début d'une grande lignée et ce fief resta à la famille Mézières jusqu'à la révolution de 1789.
En 1812, l'un des membres de la famille du vicomte de l'Espinasse dont nous avons parlé plus haut, devint maire de Boisset les Prévanches.

(1) Pouillé : Registre des biens et des bénéfices ecclésiastiques dans une région, sous l'Ancien Régime.
(2) Chapitre : Assemblée de religieux réunis pour délibérer de leurs affaires.
(3) Dîmes : Impôt, fraction variable de la récolte prélevée par l'église.(abolition des dîmes par la révolution de 1789).

AUTO ECOLE

PACY CONDUITE

CONDUITE ACCOMPAGNÉE
PERMIS AUTO - MOTO - BSR
02 32 36 85 98

PIZZA
au feu de bois
Christophe, vous attend
tous les Samedis de 11h30 à 13h30
devant le Friche à Boisset
Tél. 06 60 43 82 19
A bientôt !